

# « Supprimons les Provinces, mais pas n'importe comment »

**Mathieu Michel est prêt à supprimer les Provinces.**

Mais pas le niveau de pouvoir intermédiaire entre les Communes et la Région.

● **Arnaud HUPPERTZ**

« **C**e n'est pas la première fois qu'on me prenait pour un moins que rien, mais j'avoue que je n'ai pas apprécié l'accueil qui m'a été réservé par les membres du cabinet de la ministre De Bue. Visiblement, ils pensent là-bas que les députés provinciaux ne sont pas des interlocuteurs compétents pour parler de l'avenir des Provinces. » Le président du collège provincial, Mathieu Michel (MR), a peu goûté le manque de considération dont la Région a fait preuve vis-à-vis des Provinces. Et du coup, il contre-attaque. Tant pis si, au passage, il doit égratigner une ministre de son propre parti, Valérie De Bue (MR), Brabançonne wallonne comme lui. On n'ose pas imaginer son discours si la ministre n'était

pas MR.

Mais Mathieu Michel ne veut pas se contenter de dire tout le mal qu'il pense de l'avant-projet de décret wallon qui veut supprimer les Provinces. Le président du collège provincial propose, soutenu par son collègue, sa propre réforme des Provinces.

« Le but, ce n'est pas de sauver ma place. Si on supprime

**« Le but, ce n'est pas de sauver ma place.**

**Si on supprime les Provinces, je trouverai un autre boulot. »**

*les Provinces, je trouverai un autre boulot. Ne vous tracassez pas pour moi. Mais je suis inquiet face à un projet qui est*

*totale lacunaire en termes de démocratie, de transparence, de proximité et de dialogues avec les citoyens. Les finances communales sont aussi menacées, par ce projet. J'ai aussi des doutes sur le maintien d'une fiscalité juste pour les habitants du Brabant wallon. Est-ce que la Région wallonne ne se contentera pas de prendre l'impôt sans le redistribuer en Brabant wallon ? »*

**« Il faut garder un espace de supracommunalité »**

Mathieu Michel ne veut même pas sauver les Provinces. « Supprimons-les. Je n'ai pas de problème avec ça. Mais ne faisons pas n'importe quoi à la place. Il faut garder un espace de supracommunalité, adapté à un territoire bien pensé. » Comme le Brabant wallon... ■

# Le début de la fin des Provinces

**L**a suppression des Provinces, ce sera éventuellement la responsabilité de la prochaine majorité provinciale, a signalé la ministre des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue, tout en affirmant qu'elle y était favorable.

Son avant-projet de décret prévoit de réformer les Provinces et, plus précisément, de transférer certaines compétences des Provinces vers la Région. Sont visés : le financement des zones de secours, l'aide à la restauration des édifices classés, la santé, l'environnement, la promotion touristique, et le logement.

« *Nous devons maintenant procéder à un inventaire précis de ces compétences au regard des mouvements financiers et humains qu'elles représentent* », a précisé Valérie De

Bue. Ce qui fait enrager Mathieu Michel, qui ne comprend pas que cette concertation n'ait pas eu lieu plus tôt. Et ce n'est pas faute d'avoir demandé, affirme-t-il.

Il n'y a pas qu'en Brabant wallon que l'avant-projet de décret a été fort mal accueilli. Au conseil provincial de Namur, le personnel est venu avec des calicots « *Touche pas à ma province* ».

« *La méthode est cavalière et irrespectueuse* », dira Jean-Marc Van Espen, président du collège provincial namurois. MR, comme la ministre. Hier, à l'unanimité, les cinq partis composant le conseil provincial du Hainaut ont demandé une concertation entre le Hainaut et le gouvernement à propos des transferts de compétences. Bref, ça gronde. ■ **A.H.**

# Le « plan Michel » pour les Provinces

**Mathieu Michel veut supprimer les Provinces. Mais un niveau de pouvoir subsisterait entre les Communes et la Région : les collectivités supracommunales.**

**M**athieu Michel propose à la Région, plutôt que de snober les Provinces, de s'inspirer du Brabant wallon qui n'a cessé d'évoluer vers plus de supracommunalité, de soutien aux communes.

Selon le plan de Mathieu Michel, les Provinces seraient supprimées. Mais un niveau de pouvoir subsisterait entre les communes et la Région : les collectivités supracommunales.

**1. Un territoire cohérent** Première chose à faire : trouver le juste territoire pour ces collectivités supracommunales. « La question du territoire est centrale. Au niveau des Provinces existantes, on pourrait penser que le Brabant wallon a la bonne taille. Mais Liège ou le Hainaut sont des entités trop grandes. Ce redécoupage des territoires devrait se baser sur des réalités de terrain. » Pour

ne pas tout le temps parler du Brabant wallon, Mathieu Michel cite la Wallonie picarde comme territoire cohérent à ses yeux. Il pourrait y avoir dix à vingt collectivités supracommunales, estime Mathieu Michel.

## 2. Quelles compétences ?

Les collectivités supracommunales décideraient leurs actions sur base d'un contrat de développement territorial, de façon à coller aux spécificités de la zone. La feuille de route de la collectivité supracommunale devra être rédigée avec la Région et les Communes. Mathieu Michel imagine rapatrier les activités des intercommunales sous le giron des collectivités supracommunales. « Ce serait beaucoup plus transparent » d'avoir des élus directs responsables de ces intercommunales, plaide Mathieu Michel : « L'avant-projet (de la ministre De Bue) va dans le mauvais sens : il soutient inmanquablement l'intercommunalisation. Des intercommunales qui, après les dérives et les nombreux scandales, devraient pourtant être cantonnées au strict rôle d'opérateurs techniques. »

**3. L'impôt** La collectivité supracommunale conserverait le pouvoir de lever l'impôt. Ce

qui lui permettrait de fixer une fiscalité juste, adaptée à son territoire et à ses actions politiques, pense Mathieu Michel. Pour conserver le droit de lever l'impôt, il faut un conseil d'élus directs. C'est le point suivant.

## 4. Deux conseils

Un conseil supracommunal serait composé d'élus directs, désignés dans une circonscription unique correspondant à la collectivité supracommunale. Un collège supracommunal devra être mis en place pour la gestion communale. « Je plaide pour que la désignation du président du collège se fasse selon les mêmes critères que pour les bourgmestres dans les communes. » Le président du collège serait donc automatiquement la personne qui a obtenu le plus de voix sur la liste la plus forte de la majorité.

Une « assemblée stratégique territoriale » serait créée. À l'instar de ce qui se fait déjà en Brabant wallon avec le conseil 27+1, elle serait composée des bourgmestres des communes du territoire et des membres du collège supracommunal. Les délibérations de cette assemblée ne seraient pas contraignantes, le pouvoir décisionnel restant dans les mains du conseil supracommunal. ■ **A.H.**

# « Il faudra la prendre sur mon corps refroidi »

## L'APIBW pèse 40 millions.

Mathieu Michel ne laissera pas la Région s'en saisir sans lutter.

**E**t si la volonté de la Région était de récupérer les moyens financiers des Provinces : impôts et propriétés ? C'est faire un procès d'intention à la Région, même si les Provinces sont bien moins endettées que la Région.

Dans les compétences visées par l'avant-projet de décret, il y a le logement. Et, en Brabant wallon, il y a l'APIBW, l'Agence de promotion immobilière du Brabant wallon, ancienne régie foncière.

L'APIBW développe des projets immobiliers qui ont comme objectif de mettre en vente des logements avec des prix plus bas que ceux du marché. L'APIBW, c'est un patrimoine de plus de 40 millions que le Brabant wallon n'entend pas céder à la Région. « Il faudra la prendre sur mon corps re-

froidi », lance Mathieu Michel (MR) pour clarifier sa position, si besoin est.

Puisqu'on parle de réforme des Provinces et de logement, Mathieu Michel propose de remettre de l'ordre dans les sociétés de logement public. Selon le président du collège provincial, il serait bénéfique celles-ci disparaissent et soient reprises par les futures collectivités supracommunales. « Ça serait plus transparent. Qui sait qui est aux commandes de ces organismes ? » ■

**A.H.**

## Avec le soutien du PS

La position de Mathieu Michel, ici rapportée, est celle défendue par le collège du BW. Et donc, aussi, du partenaire PS. Dimitri Legasse confirme : « On peut se demander ce qu'il adviendra de la zone de secours du BW. Aujourd'hui financée à hauteur de 6 millions par la Province, elle serait reprise par la Région qui en assurerait le financement pour un 1,5 million. Les Communes, dont les finances sont déjà malmenées par différentes réformes prises tant au niveau fédéral que régional, devraient-elles pallier cette différence ? Comment ? Avec quels moyens ? »